

Borders in Africa: Conflictual geopolitics on multiple scales

Fouad Akki

PhD student researcher in Public Law and Political Sciences

Faculty of Social, Economic, and Judiciary Sciences-Agdal. Mohammed V University-Rabat

Public Law and Political Sciences Research Laboratory

Email : fouadakki94@gmail.com

 : 0009-0003-7661-9336

Received	Accepted	Published
31/03/2026	26/02/2026	16/ 02/2026

DOI: <https://doi.org/10.63939/JSMS.2025-Vol8.N30.329-343>

Fouad Akki. (2026). *Borders in Africa: Conflictual geopolitics on multiple scales*, *Journal of Strategic and Military Studies*, volume8 (issue30), pp-pp: 329- 343.

Abstract

Against a backdrop of geopolitical upheaval and disruption in Africa, this article aims to demonstrate, through a multi-scale analysis, how the central issue of borders on the African continent generates tensions and conflicts between states. Beyond their spatial perception as territorial demarcation lines, the dynamics of borders raise more complex dimensions: political, socio-economic and security. They also raise the urgent need to rethink the notion of these dividing lines, not as spaces of closure and partition, but rather as epicenters of openness, connectivity and the movement of goods and people. It is at this level of managing the conflictual nature of African borders, combining economic development and security, that the geopolitical issues and challenges that must be addressed are truly located. This is also an essential condition for Africa to be able to fully integrate into the global system and escape the trap of geopolitical rivalries between the major powers, positioning itself as a decisive player in an increasingly multipolar world order.

Keywords: African borders; conflict; closure/openness; challenges; security.

© 2026, Akki, licensee Democratic Arab Center. This article is published under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0), which permits non-commercial use of the material, appropriate credit, and indication if changes in the material were made. You can copy and redistribute the material in any medium or format as well as remix, transform, and build upon the material, provided the original work is properly cited.

Frontières en Afrique : Une géopolitique conflictuelle multiscalaire

Fouad Akki

chercheur en Droit Public et Sciences Politiques Doctorant

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales-Agdal. Université Mohammed V-Rabat

Laboratoire de Recherche en Droit Public et Sciences Politiques.

Email : fouadakki94@gmail.com

 : 0009-0003-7661-9336

Publié le	Accepté le	Reçu le
31/03/2026	26/02/2026	16/ 02/2026

DOI: <https://doi.org/10.63939/JSMS.2025-Vol8.N30.329-343>

Fouad Akki. (2026). Frontières en Afrique : Une géopolitique conflictuelle multiscalaire, *Journal of Strategic and Military Studies*, volume 8 (issue 30), pp-pp : 329- 343.

Résumé

Dans un contexte de bouleversements et de ruptures géopolitiques dans le paysage africain, le présent article vise à démontrer par une lecture multiscalaire comment la question centrale des frontières dans le continent africain est génératrice de tensions et de conflictualités entre Etats. Au-delà de sa perception spatiale comme ligne de démarcation territoriale, la dynamique des frontières soulève, en effet, davantage de dimensions complexes tant au niveau politique, socio-économique que sécuritaire. Elle pose également le besoin impérieux de repenser la notion de ces lignes de partage, non comme des espaces de fermeture et de cloisonnement, mais plutôt en tant qu'épicentres d'ouverture, de connectivité et de circulation des personnes et des biens. C'est à ce niveau de gestion de la conflictualité des frontières africaines, alliant le couple développement économique et sécurité, que se situent véritablement les enjeux géopolitiques et les défis qu'il faudrait absolument relever. C'est là aussi une condition essentielle pour que l'Afrique puisse intégrer pleinement le système monde et sortir de la trappe des rivalités géopolitiques des grandes puissances, en se plaçant en acteur décisif dans un ordre mondial de plus en plus multipolaire.

Mots clés : Frontières africaines; conflictualité; fermeture/ouverture; enjeux; sécurité.

© 2026 Akki., Licencié par: Centre Démocratique Arabe. Cet article est publié sous les termes de la licence Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0), qui autorise l'utilisation non commerciale du matériel, à condition de donner le crédit approprié et d'indiquer si des modifications ont été apportées au matériel. Vous pouvez copier et redistribuer le matériel dans n'importe quel support ou format, ainsi que le remixer, le transformer et le développer, à condition que le travail original soit correctement cité.

1-Introduction

Aujourd'hui plus que jamais, la notion des frontières en Afrique est d'actualité géopolitique tellement elle est l'épicentre de crises politiques, humanitaires et sécuritaires dans le continent. Ce constat est davantage plus alarmant, si on considère l'effet démultiplicateur des guerres d'influence entre puissances sur le monopole des ressources naturelles dont regorge l'Afrique, sur la stabilité et le développement socioéconomique de la majorité des Etats africains. Néanmoins, pour plus de précision et d'objectivité dans l'analyse de cette thématique, il reste indispensable de définir au préalable le concept des frontières pour pouvoir le circonscrire dans toute sa complexité plurielle, évolutive et surtout dans sa dynamique géopolitique conflictuelle. De ce fait, mis à l'épreuve de la réalité africaine, le fil conducteur du présent article se situe dans une grille de lecture du concept *des frontières* tel qu'il a été pensé et définit par le géographe français Gabriel Wackermann: « Qui dit frontière, dit affrontement réel ou potentiel, à moins que la frontière ne soit fossilisée ».¹

Pensées donc en logique d'affrontement, force est de noter qu'à l'aune du 21^{ème} siècle marqué par une mondialisation de plus en plus virtuelle, on retient fondamentalement que les frontières n'ont pas disparu réellement (Michel Foucher, 2016). Bien au contraire, elles se manifestent de façon puissante et s'éloignent visiblement de l'ordre westphalien,² supposé consacré les lignes frontalières comme un moyen juridique d'évitement des situations conflictuelles. L'état actuel du continent africain est la preuve éclatante de cette remise en question des tracés frontaliers hérités de l'ère coloniale, avec son corollaire de guerres civiles et de déplacements forcés des pans entiers de populations à l'intérieur comme à l'extérieur des Etats africains. Parallèlement, il reste observable qu'au cours de cette étude, la dynamique des antagonismes spatiaux frontaliers dans le continent ne semble guère s'estomper. Idem pour les sorties de crises territoriales qui ont été vouées à l'échec.

L'autre marqueur qui influence aussi considérablement la géopolitique crisogène des frontières, réside dans l'effritement du pouvoir régalien des Etats dans plusieurs régions et sous régions africaines (William Zaltman, 1995) : Sahel, bassin du Lac Tchad, Afrique centrale, Grands Lacs et Corne d'Afrique. Dans une telle situation, les espaces frontaliers deviennent de facto des zones où prolifèrent des groupes armés terroristes, des factions ethnoreligieuses rivales, de la piraterie maritime et du trafic illicite de tous genres. Conjugée aux effets climatiques désastreux sur la mobilité des populations frontalières avec son lot de violences et de réfugiés, cette configuration de crises va être davantage ravivée par des gestions inadaptées et calamiteuses des questions du développement socioéconomique dans ces zones. De là, les tensions et les revendications frontalières se

¹ Gabriel Wackermann. (2003), Les frontières dans un monde en mouvement, Paris, Ellipses, p. 108.

² Le système dit westphalien, désigne le système international issu des traités de Westphalie de 1648 qui reconnaissaient l'Etat comme organisation politique des sociétés.

cristallisent non seulement entre Etats, mais aussi entre groupes et factions armés qui sévissent dans ces espaces.

Au regard de ce constat, la problématique de la réalité des frontières en Afrique met à jour plusieurs niveaux d'analyse, tellement elle est complexe et sujette aux fluctuations des enjeux géopolitiques de l'échiquier international. Elle interpelle à décrypter les dimensions de la nature conflictuelle des lignes frontalières en tant que leg colonial artificiel et ses conséquences sur la stabilité et sur le développement socioéconomique du continent. Parallèlement, elle incite à se focaliser de façon critique sur la viabilité des systèmes d'intégration politique et économique régionaux initiés dans le cadre des programmes de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'Union Africaine (UA). Deux interrogations se dessinent alors : Pourquoi les frontières africaines soulèvent-elles autant d'enjeux sécuritaires et de crises dans le continent ? puis comment et dans quelles conditions pourraient-elles se transformer en puissant levier d'inclusion et de prospérité ? l'hypothèse qui se précise, s'articule autour de l'idée selon laquelle l'échec des modèles de règlement de la question des frontières invite à redessiner un projet crédible et fédérateur auquel pourraient se reconnaître tous les pays africains. Par voie de conséquence, la recherche d'une alternative novatrice africaine surpassant les clivages politiques qui prévalent actuellement dans le continent, s'avère indispensable.

Le décodage de toutes ces questions, s'est fait grâce à la mobilisation de toute une documentation de spécialistes et d'universitaires sur la thématique. De pair, l'analyse des données recueillies a été réalisée sur fond d'approche géopolitique qui a permis d'identifier et d'interpréter dans la profondeur, selon des niveaux de lectures différentes, tous les soubassements et les enjeux de la conflictualité des frontières qui minent la paix et la sécurité en Afrique. C'est pourquoi dans une perspective de structuration de cette analyse, une architecture autour de deux axes directeurs est adoptée : les marqueurs géopolitiques déterminants de la conflictualité des frontières et leurs incidences sur la stabilité et le développement du continent ; puis le besoin impérieux de surpasser les espaces frontaliers comme lieux de fermeture et d'exclusion, vers une logique stratégique promouvant plus d'ouverture, de circulation et d'inclusion socioéconomique.

2- Une géopolitique des frontières africaines à plusieurs variables

D'une manière générale, la question des frontières notamment dans ses deux dimensions terrestres et maritimes, fait l'objet de frictions et de revendications dans pratiquement tous les continents. Leur contrôle et leur gestion demeurent, néanmoins, du ressort des pouvoirs régaliens étatiques. En Afrique, cet exercice de l'autorité publique dans les espaces frontaliers tend à disparaître dans plusieurs sous-régions. Partant de là, il est important de relever que le véritable nœud ne réside point dans la délimitation des frontières comme acte de souveraineté et de manifestation territoriale physique. il touche surtout le principe de la construction de l'Etat en tant qu'entité politique et sociale, dont la mission est

l'organisation territoriale et la protection des populations, y compris dans des frontières en situation de conflits. Ceci est d'autant plus complexe que la trame des variables de la question des frontières soulève, entre autres, des réalités géo-historiques, identitaires (Ethniques, religieuses, linguistiques) et politico-sécuritaires. Les implications de ce constat, dépassent largement le cadre local pour prendre des dimensions régionales et internationales.

2.1- Aux origines de la conflictualité des frontières en Afrique

La dynamique historique des frontières en Afrique est centrale pour en saisir toute la portée géopolitique. Elle est en corrélation avec le partage colonial issu de la réunion des empires européens à Berlin¹ en 1884 -1885 sous l'impulsion directe du puissant chancelier allemand Bismarck (Susan Mwongeli, 2025). Il s'en est dégagé une nouvelle partition territoriale et commerciale entre puissances coloniales (Français, Anglais, Belge et Allemand). Les victimes n'étaient autres que les anciens royaumes africains : Ghana, Mali, Ashanti, Songhaï, Haoussa, Kongo ou le royaume d'Abomé. Les limites spatiales entre ces différents royaumes étaient beaucoup plus de zones de circulation, d'échanges caravaniers et de partage de richesses aquifères. Les colonisateurs, en traçant « sur papier à la règle » des frontières pour se départager leurs nouvelles conquêtes (Michel Foucher, 2012), ont occulté les réalités tribales et socioéconomiques des populations autochtones. Cette stratégie coloniale, a créé véritablement le terreau fertile aux futures implosions frontalières et territoriales qui allaient éclater au lendemain des indépendances des Etats africains. Ce leg déstabilisateur (Michel Foucher, 2014), va être paradoxalement entériné au Caire en 1964 par l'Organisation de l'Union Africaine (OUA),² au motif controversé de l'intangibilité des frontières.

Toutefois, au regard de cette notion que l'OUA s'est appropriée pour prévenir les conflits frontaliers dans le continent, force est d'admettre qu'il n'en était rien. D'abord, de profondes dissensions sont apparues entre partisans de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation, pilotées par le « Groupe Monrovia³ » avec en tête feu le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, et le « Groupe de Casablanca⁴ » plus favorable à une révision des frontières. Ensuite, soumis à un bilan analytique après un peu plus de soixante ans d'existence, ce principe n'a pas empêché le déclenchement de conflits armés frontaliers, territoriaux ou de scissions. Cet échec fut observé dès le début des années soixante avec la guerre algéro-marocaine et la guerre civile de Biafra au Nigéria. Le même phénomène, va s'étendre à la bande sahélo-saharienne, au bassin du Lac Tchad, en Corne

¹ La conférence de Berlin est également appelée : la conférence de l'Afrique de l'Ouest. A débuté le 15 novembre 1884 et pris fin le 26 février 1885.

² Ancienne appellation avant de devenir, l'Union Africaine (UA) en 2002.

³ Officiellement désignée « Conférence des États africains indépendants », issue du sommet de Monrovia capitale du Libéria qui a réuni quelques chefs Etats nouvellement indépendants au début des années 1960.

⁴ Le groupe de Casablanca ou le « bloc de Casablanca », était un rassemblement de pays africains, né au début des années 1960 à Casablanca au Royaume du Maroc. Il prônait une remise en question des frontières.

d'Afrique et dans les pays de l'Afrique de l'Est. On remarque par ailleurs, que si certains conflits armés des frontières ont trouvé des issues juridiques grâce au recours à la Cour Internationale de Justice (CIJ) : Tchad et Libye, Mali et Burkina Faso, Cameroun et Nigéria ; la plupart des différends territoriaux dans le continent sont restés sans règlement.

Une autre dimension dramatique de la conflictualité des frontières, prend cette fois-ci la forme dangereuse de guerres de scission, génératrice de « prolifération étatique¹ » dans le continent. Il s'agit ici de la Corne d'Afrique et du bassin du Nil. Cela a donné naissance en 1991 du Somaliland non reconnue par la communauté internationale, puis à l'indépendance de l'Erythrée en 1993 après une guerre de trente ans contre l'Ethiopie, devenu un Etat en situation d'enclavement. Ses deux ports sur la mer Rouge : Assab et Massaua ont été cédés à l'Erythrée. Enfin, récemment en 2011, la sécession et l'indépendance du Soudan du Sud après des années d'affrontements militaires avec le Soudan.² Par ailleurs, cette tendance scissionniste reste toujours latente en Angola avec l'enclave de Cabinda, au Sénégal avec la Casamance ou aux Comores avec l'île D'Anjouan. Cependant, il semble évident que la seule grille de lecture historique n'explique guerre à elle seule la trame géopolitique des conflits armés frontaliers et territoriaux. D'autres marqueurs influents se sont imposés pendant cette analyse, notamment la matrice identitaire qui pèse lourdement sur l'équilibre des rapports intracommunautaires africains (Bernard Lugan, 2023).

2.2- Une géopolitique identitaire accélératrice des conflits frontaliers dans le continent

A bien des égards, l'identitarisme en Afrique demeure une logique mortifère instrumentalisée politiquement lorsque, comme le souligne François Thual, « la survie réelle ou fantasmatique du groupe est en jeu, quand celui-ci se sent dépossédé non seulement d'un territoire (...), mais plus gravement lorsqu'il se sent dépossédé de son devoir de vivre, de son identité et de sa spécificité³ ». Partant de ce postulat, une lecture approfondie de la variable identitaire dans ses trois dimensions (ethnique, religieuse et linguistique), laisse apparaître que ce facteur est un déterminant clé dans la prédominance de l'extrême violence qui sévit au niveau des lignes de contacts frontaliers (Jakkie Cilliers, 2025). C'est le cas particulièrement en Afrique de l'Est, en Corne d'Afrique et au Soudan, avec son lot de désastres humains et de destructions de tous les tissus socioéducatifs et économiques (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2025).

Autre variable aussi critique que le clivage identitaire, réside incontestablement dans l'incapacité de plusieurs Etats à exercer leur pouvoir étatique sur des régions entières de leurs territoires (Jean-Bernard Véron, 2011). Les exemples n'en manquent guère: Liptako-Gourma⁴ au Sahel, la bande frontalière entre le Rouanda et la RDC et autres. De ce fait, le

¹ Alain Antil. (2022), Afrique, zone de conflits, in Questions internationales 5/n°115. pp 67 à 73.

² Cette partition a fait l'objet d'un référendum cautionné par l'ONU.

³ François Thual. (1995), Les conflits identitaires, Paris, Ed. Ellipses, p. 6.

⁴ Espace appelé aussi « zone des trois frontières » entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

manque de bonne gouvernance locale associé à une politique délétère de territorialisation des bandes frontalières, rendent pratiquement impossible toute anticipation, de gestion ou de sortie de crises pour ces périphéries. Autre manifestation de l'effritement des institutions étatiques dans les lignes frontalières en situation de conflits, tient dans le fait que toutes les prérogatives régaliennes qui sont les leurs ont été appropriées par des factions armées d'obédiences disparates. Autrement dit., il s'agit d'un nouveau type d'organisation sociale et spatiale qui leur permet d'asseoir leurs lois dans les zones périphériques qu'elles contrôlent.

Il reste notable également, que cette dégradation politique des pouvoirs centraux dans ces zones de non droit, s'est conjuguée à une précarité structurelle économique et d'une désintégration des services sanitaires et éducatifs de base. Le tout sur fond d'insécurité alimentaire et de pauvreté endémique qui frappent toutes les communautés sociales et exacerbent les tensions dans les régions frontalières ([Ambroise Tournyol du Clos](#), 2021). De cette vulnérabilité politique et socioéconomique, sont nés de facto des fiefs de groupes terroristes et de bandes armées du crime organisé. Ils y ont instauré leurs structures mafieuses et terroristes d'enrôlement et d'endoctrinement des populations. Les effets destructeurs de cette dérive sécuritaire sont considérables. Ils menacent non seulement l'existence des Etats et les périmètres spatiaux nationaux, mais ils prennent surtout des dimensions transnationales qui déstabilisent la paix et la sécurité dans le monde.

2.3- Une matrice sécuritaire complexe des frontières

Si les conflits interétatiques se sont considérablement estompés dans la plupart des régions du continent africain (Alain Antil, 2022), on observe qu'il n'est pas de même des frontières qui perdurent à constituer des sanctuaires d'insécurité et de violences. Dans l'état actuel, l'épicentre géographique où végète le crime organisé, les groupes terroristes (Boko Haram, AQMI, Al-Shabaab) et la piraterie maritime ; se situe dans l'espace sahélo saharien, en Centrafrique, en Golfe de Guinée, dans les Grands Lacs ou en Corne d'Afrique. Dans ces régions, on assiste à une recrudescence de revendications scissionnistes, d'affrontements confessionnels intercommunautaires et d'actions terroristes qui mettent à mal la pérennité des Etats. Ce climat d'insécurité, a des incidences directes sur les populations locales, déjà en situation de précarité et d'invulnérabilité. Il pèse aussi dangereusement sur l'ordre constitutionnel et démocratique (cas du Sahel), que sur les questions de développement humain et de la stabilité. Ce panorama d'insécurité, va être ravivé davantage par la conjugaison de deux facteurs importants : une transnationalisation de la conflictualité et une compétition effrénée entre puissances étrangères sur ces régions.

A bien des égards, on a tendance à croire que les menaces de sécurité issues de la perméabilité des frontières en Afrique sont avant tout nationales. Néanmoins, à travers cette analyse, force est d'admettre que cette question s'avère aussi transnationale. Et pour cause essentielle, la perte totale du contrôle des lignes frontières par les Etats en situation

de faiblesse politique (Marc-Antoine Pérouse de Montclos, 2012). Les activités terroristes au Sahel, au bassin du lac Tchad et en RDC, montrent combien cette triste réalité est omniprésente et potentiellement génératrice de conflits régionaux. Faut-il encore souligner que cette transnationalisation de crises, se manifeste aussi à travers les flux de réfugiés et de déplacements forcés des populations par suite d'aléas politiques ou climatiques. De facto, les implications sur le terrain se traduisent par un renforcement en hommes et en armes des groupes terroristes (chute du régime libyen). Un autre aspect dangereux de cette régionalisation de l'instabilité, est la solide imbrication observée entre les groupes terroristes et ceux des mafias opérant dans ces régions périphériques (Abdelhak Bassou, 2017), pour se financer en argent du crime et de l'exploitation des richesses minières.

Parallèlement sur fond d'insécurité, on relève un regain d'intérêt des puissances étrangères pour ces espaces africains crisogènes. Leur positionnement géographique stratégique, ainsi que leur abondance en terres rares et en ressources jugées critiques pour les industries de pointe (Etanislav Ngodi, 2010), en font un centre de rivalité farouche. Dans ce cadre, il convient de souligner la présence massive du tandem sino-russe qui s'implante avec force économiquement et militairement en RDC, en Libye, à Djibouti et au Sahel, au détriment d'un occident en perte de puissance dans la région. D'autres acteurs Moyen Orientaux (Qatar, Emirats Arabes Unis, Arabie Saoudite), Turquie et Inde font leurs apparitions remarquées par des stratégies d'influences différentes : commerciales, religieuses, ventes d'armes et de programmes d'aides. Cette présence étrangère n'a malheureusement pas fait reculer le degré des violences, moins encore l'éradication des mouvements terroristes. Ce constat incite, donc, à redéfinir un nouveau modèle plus efficace de la sécurité, à même d'asseoir sur des bases solides la paix sociale et l'autorité de l'Etat dans ses territoires frontaliers.

3- La corrélation sécurité/développement : un défi majeur à relever

L'interdépendance entre le binôme sécurité et développement, bien qu'il paraisse à première vue d'une simplicité manifeste, elle reste néanmoins, d'une complexité extrême dans le contexte particulier africain. En cause, comme il a été souligné au cours de cette analyse, le caractère prépondérant de l'instabilité politique, du fléau du terrorisme et des groupes armés qui sévissent dans plusieurs régions du continent. L'impact désastreux de cette situation sur les politiques du développement socioéconomique et sur les conditions de vie des populations, n'est plus à démontrer. Se dégage donc la déduction centrale, que le déficit sécuritaire dans un Etat engendre fatalement toutes les conditions favorables à l'éclosion de la pauvreté et de la dégradation des services socioéducatifs (Firmin Krékré, 2024). En lecture inversée, cette même précarité du tissu social et économique constitue le terreau fertile dont se nourrissent les conflits armés. S'agissant de l'Afrique et à bien des égards, toute logique de sortie de crise de ce cercle vicieux, doit surpasser l'opposition

classique entre ces deux vecteurs pour se situer dans une démarche plus pragmatique de complémentarité ; garante de stabilité, de paix et de développement durable.

3.1- La limite des politiques adoptées dans la résolution des conflits frontaliers en Afrique

Au fil de la progression de l'étude, force a été d'observer que les menaces des groupes terroristes et du crime organisé, ont pesé lourdement sur la paix et la sécurité des Etats africains. Elles ont enclenché plusieurs initiatives d'institutions internationales et des Communautés Economiques Régionales (CER) pour les résorber et en limiter les incidences calamiteuses sur les populations. On note à ce titre, que sur le plan international, en dépit de ses multiples interventions précédentes ou actuelles, l'ONU peine à trouver des solutions pérennes aux crises qui secouent le continent. Soumises, en effet, à l'épreuve des résultats attendus des mandats qui leur ont été fixés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, il s'avère que la majorité de ces missions ont échoué (Thierry Vircoulon, 2021). Le défaut de mesures socioéconomiques d'accompagnement en est la cause principale. Les exemples n'en manquent pas : Mali, Rwanda en 1994, Somalie en 1993, Soudan, République Démocratique du Congo et République Centrafrique.¹ C'est un constat qui interpelle sur le mode de fonctionnement de telles Missions de Maintien de la Paix en Afrique, au regard du rendement peu probant par rapport aux coûts élevés en termes de financement (des milliards de dollars) et en temps (plusieurs années). Ce sentiment de gâchis est amplifié davantage par certaines exactions commises par le personnel onusien sur la population civile sensée être protégée par ce même personnel (abus sexuels en Somalie, au Congo et en RCA).

Sur le plan continental, le tableau n'est point mieux reluisant. L'Union Africaine (UA) n'arrive pas à juguler les aspects de la violence extrême dans les zones frontalières. Elle assiste malheureusement en spectatrice devant les drames humanitaires qui s'y déroulent, sans aucune action coercitive. A ce titre, il convient de noter que le Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA)² a fait montre d'incapacité manifeste à résoudre les différends frontaliers qui opposent plusieurs pays du continent (Abakar Tollimi, 2010). Régionalement, du Nord au Sud, d'Est en Ouest, le continent abonde des communautés économiques et financières régionales et sous-régionales, créées au lendemain des indépendances pour plus d'intégration et de développement économique. Au contraire, ce sont la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'altération des services publics qui s'aggravent de plus en plus. Les causes sont multiples : divergences politiques profondes entre Etats formant les (CER), démultiplication des doublons entre différentes entités et l'absence de cadres juridiques fiables (Papa Samba Ndiaye, 2014). Le cas de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pendant les dernières crises politiques survenues au Sahel est éloquent. Son intervention a conduit les trois pays (Mali,

¹ La MINUSCA est toujours opérationnelle en Centrafrique à l'instar de la MONUSCO en République du Congo.

² Le PFUA, est un programme initié par l'UA pour délimiter, marquer et gérer les frontières entre Etats africains.

Niger et Burkina Faso) à rompre définitivement avec cette organisation pour donner naissance à la Confédération de Etats du Sahel (GES)¹.

Le cas du G5 Sahel² est resté, néanmoins particulier comme cadre multilatéral conçu pour éradiquer les groupes terroristes et mafieux dans les frontières communes des cinq pays formant le Groupe : Mali, Tchad, Mauritanie, Niger et Burkina Faso (Peer De Jong, 2018). Cette particularité réside dans le fait qu'il a essayé d'intégrer pleinement la composante du développement, au sens large du terme, et son complément la sécurité comme facteur déterminant dans la lutte antiterroriste et de la stabilité politique dans la région.³C'est à ce titre qu'en 2017, il a créé une force militaire conjointe pour mener des actions militaires transfrontalières sur le terrain avec l'appui de la France contre les groupes djihadistes. Hélas, ceci n'a pas empêché l'échec de son action. Le manque de moyens militaires conséquents et de financements pour soutenir les efforts de construction d'infrastructures et d'inclusion des populations dans les zones frontalières, sont arrivés à bout de ce projet ambitieux. Par ailleurs, le scepticisme grandissant chez d'autres Etats limitrophes et les interférences avec les missions de la CEDEAO, ont joué également en sa défaveur. Les changements politique opérés en 2020, 2022 et en 2023 dans les trois pays de la CES, conjugués à la ferme volonté de la CEDEAO de rétablir la légalité démocratique par la force, ont sonné le glas de cette structure (Alaoui M'hammdi Nezha & Larabi Jaïdi, 2025). Le G5 Sahel va être dissout en décembre 2023 après que le Mali, le Niger et le Burkina Faso y aient acté officiellement leur retrait.

3.2- Le tout sécuritaire: vers une nouvelle redéfinition

Au cours de cette analyse, il a été relevé la complexité conflictuelle des frontières en Afrique et son corollaire de violences: identitaire, clanique et mainmise des groupes terroristes sur des territoires entiers. Tous ces éléments réunis, ont fait apparaître des menaces certaines sur la paix et la sécurité régionale et internationale (Wendy Williams, 2020). Globalement, les répliques sécuritaires des Etats, comme d'ailleurs de la communauté internationale, étaient inscrites dans une logique de réactivité dictée par l'urgence et la gravité du moment. Le bilan demeure quasiment décevant par rapport aux moyens financiers, humains et surtout d'occasions ratées pour sortir de la trappe de la radicalité qui prévaut toujours dans ces régions. L'idée de revoir tous ces mécanismes de sécurité qui n'ont pas fonctionné, devient alors, indispensable. L'objectif étant de définir une nouvelle stratégie intégrée en le domaine, pour plus de réponses adaptées et concrètes sur le terrain ; de telle sorte que les citoyens soumis aux exactions puissent sentir que les forces de l'ordre sont là pour les protéger et garantir leur sécurité. Ce point est doublement

¹ La création de la GES a été actée officiellement le 06 juillet 2024 au Niger le lors d'un sommet qui a réuni les trois chefs d'Etats en remplacement de l'Alliance des Etats du Sahel(AES), créée un an auparavant.

² Le G5 Sahel comme cadre institutionnel a vu le jour en 2014 en Mauritanie. Son objectif était de coordonner les actions des 5 pays dans les domaines du développement et de la lutte antiterroriste.

³ Préambule de l'acte constitutif du G5 Sahel.

capital dans le processus de retour des services publics dans les zones frontalières. D'un côté, il permet une forte adhésion des populations aux projets politiques gouvernementaux de stabilisation et de réconciliation. De l'autre, il offre l'occasion de les soustraire du joug des groupes armés qui capitalisent massivement sur le profond ressenti à l'égard des pouvoirs étatiques (Peer De Jong, 2020). Toutefois, pour plus d'efficacité, cette stratégie sécuritaire citoyenne de proximité, doit intégrer deux autres leviers centraux. Il s'agit de :

- Instaurer des mécanismes fiables de prévention et d'anticipation pour juguler la poussée du radicalisme confessionnel et de la violence armée intercommunautaire. C'est une œuvre de longue haleine qui nécessite la mobilisation coordonnées de toutes les forces étatiques en termes de recherche et du partage du renseignement. Localement d'abord dans le cadre du respect absolu des droits individuels et collectifs des citoyens, puis régionalement et internationalement. Cela présuppose un cadre institutionnel et normatif très précis avec des accords bilatéraux ou régionaux. Cet échange d'informations est un outil central pour étouffer l'expansion du fléau du terrorisme et des mafias du crime organisé. Dans cette dynamique, en raison de la complexité du processus de recherche du renseignement et son exploitation efficace, cela nécessite au préalable une connaissance parfaite des contextes et des milieux sociaux, idéologiques, physiques et cyber dans lesquels évoluent les différents groupes armés toutes obédiences confondues. C'est pourquoi, cerner les contours de cette matrice dans toutes ses manifestations, implique bien évidemment une refonte et une mise en place d'une nouvelle architecture professionnelle et dépolitisée de l'appareil sécuritaire (Michael Shurkin, 2022).

- Dans un esprit de conciliation et de cohésion nationale de toutes les composantes sociales, entreprendre un effort colossal en termes de formation des cadres des forces de l'ordre chargées de pacifier et de rétablir la paix sociale dans les régions frontalières africaines. Cette restructuration souhaitable, présente l'avantage de pouvoir intégrer les milices locales des différentes ethnies, en leur ouvrant une voie professionnelle avec des perspectives garanties. Ce facteur est déterminant pour regagner la confiance des populations rurales et rétablir l'autorité de l'Etat. Sur ce registre, le recours à des programmes de formation et de mise à niveau du capital humain par le biais d'accords bilatéraux ou régionaux s'avère une option concluante. L'exemple du Maroc qui a ouvert son écosystème de formation civile et militaire au profit de ses partenaire africains, pourrait servir d'expérience pilote en le domaine.¹Néanmoins, la réussite de cette transformation sécuritaire reste tributaire des pratiques d'une bonne gouvernance politique, apte à asseoir une culture de l'Etat de droit et l'amélioration capacitaire de ses institutions (International Crisis Group, 2021). Il convient de souligner sur ce sujet, que l'inclusion de

¹ Pour mener à bien cette stratégie de formation, le Maroc a investi énormément dans L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), qui a été créée en 1986 et qui dépend du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

la société civile et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans ce processus de stabilisation, aiderait beaucoup à améliorer les conditions de vie des populations locales.

3.3- Une réorientation de la politique du développement

Au vue du bilan très en deçà des espérances escomptées en termes de prospérité et du développement humain, bien de facteurs plaident pour une redéfinition des stratégies du développement dans le continent africain et plus particulièrement dans les zones frontalières conflictuelles. Trois piliers pourraient en constituer l'ossature. En premier lieu, le déconfinement des territoires par une organisation spatiale inclusive de mobilité et de connectivité intérieure. L'enclavement endogène étant par définition une source de cloisonnement et d'exclusion socioéconomique. Ce levier pourrait faire de la diversité, un instrument de brassage socioculturel et d'intégration dans le processus de la conciliation nationale. D'où l'importance d'initier des projets structurants d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires avec un maillage équilibré entre les régions (Fodouop Kengne & Bidi Jean Tape, 2010). Cette stratégie de décroisonnement est vitale pour la maîtrise des espaces géographiques et l'accélération des conditions de la circulation des personnes et des biens. Les induits de cette connectivité sont très importants sur la réduction drastique de la pauvreté et de la précarité des populations. Cependant, il reste évident que cette politique de désenclavement interne nécessite des investissements financiers colossaux, qui dépassent de très loin les capacités des Etats concernés. Car en plus des effets néfastes de l'insécurité auxquels ils sont soumis, ces Etats sont déjà classés parmi les pays les moins avancés (PMA) : RDC, RCA, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso. Dans ce cadre, le recours aux financements internationaux et aux programmes d'aides au développement par les pays riches est nécessaire (Michèle Béland, 2005).

Ensuite, dans l'élan de cette reconfiguration du modèle de développement fondé sur une ouverture intégrative, il importe de souligner le rôle central de l'adoption d'une politique nationale de résilience socioéconomique (Makhtar Diouf, 2021). Il s'agit ici particulièrement de renforcer les capacités des femmes et leur participation dans la gestion des affaires locales et nationales, au même titre que les hommes. Cette action doit être jumelée à une plus forte implication des jeunes dans l'effort de construction de la nation, en raison de leur poids dans la pyramide démographique. En pratique, cela passera nécessairement par une politique économique et sociale de proximité, qui engendre des induits directs sur la vie des gens (écoles, dispensaires de santé, raccordement à l'eau potable et à l'électricité). Prenant également en considération l'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans les régions frontalières, cette notion du développement inclusif et intégré s'impose comme un instrument crucial dans le maintien et la stabilisation des populations dans leur milieu naturel. Ainsi, les drames humanitaires liés à l'immigration et à l'exode diminueront de volume, au bénéfice d'une plus grande appartenance constructive au territoire et au développement économique durable.



Enfin, dicté par l'imbrication des intérêts entre Etats africains dans leurs espaces frontaliers, l'impératif d'une approche d'intégration économique et politique régionale, y compris juridique (Alhousseini Mouloul, 2017), est plus que jamais sollicité. Une telle situation incite de plus en plus à du pragmatisme dans la coopération et l'exploitation commune des richesses naturelles très abondantes dans ces zones. La recherche de cette politique de partenariats est, en effet, un élément accélérateur d'opportunités de transformation économique dans ces espaces frontaliers très instables. Cette dynamique viendrait compléter celle déjà entamée en interne, en matière de mise à niveau des infrastructures de la connectivité intra-nationale. Cette stratégie de coopération inter-frontalière pourrait à son tour bénéficier du soutien financier des bailleurs de fonds internationaux et des agences spécialisées de l'ONU. De cette manière, d'îlots où régnait la violence extrême de tous genres et le radicalisme identitaire, ces zones de fractures prendraient la configuration de plateformes prospères de circulation et d'échanges commerciaux. La pérennisation de cet amarrage régional et continental, est le gage certain d'une Afrique solidaire, capable de se débarrasser des fléaux du terrorisme, des conflits tribaux et de la trappe de pauvreté.

4- Conclusion

Au terme de cette analyse, il est important de retenir toute la complexité géopolitique de la question des conflits frontaliers en Afrique. Si l'élément historique demeure central pour en décoder les racines, du fait de la responsabilité des anciennes puissances coloniales dans le découpage actuel, il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs endogènes et exogènes ont ravivé davantage cette conflictualité aux conséquences dramatiques. Sur ce registre particulier, on relève un effritement, voire une absence totale des pouvoirs étatiques incapables d'assumer leurs missions régaliennes dans leurs zones périphériques. Il s'en est suivi l'éclosion vertigineuse de réseaux terroristes et mafieux. La première victime d'une telle situation, est une population frustrée et soumise aux pires conditions de pauvreté, d'exclusion socioéconomique et surtout nourrie d'un profond ressentiment à l'égard de l'autorité publique et de ses représentants. Ce désengagement du pouvoir, va donner lieu à une exacerbation de revendications identitaires et confessionnelles qui allaient être instrumentalisées à grande échelle par les groupes terroristes et les milieux du crime.

Cette étude a mis également en relief, les limites des politiques des interventions régionales et internationales pour éradiquer les menaces terroristes. L'échec de la quasi-totalité des missions onusiennes de rétablissement de la paix et de la sécurité dans ces pays, s'explique majoritairement par une méconnaissance des structures sociétales africaines. De pair, le recours exclusif aux solutions d'imposition par la force, sans mesures d'accompagnement d'inclusion pour améliorer les conditions de vie des populations locales, a conduit soit à leur retrait, soit à l'enlèvement de leurs mandats sans

perspectives visibles. Pareil dans le cadre des efforts menés par l'UA , la CEDEAO et le G5 Sahel qui ont échoué lamentablement dans la gestion des crises frontalières. En cause, l'absence quasi-permanente de consensus interétatiques, de financements pérennes et de mécanismes fiables de coercition alliant sécurité et développement durable.

Enfin, l'analyse a permis de relever que l'adéquation sécurité/développement reste un défi géostratégique majeur à relever, pour arriver à bout de la conflictualité qui sévit dans les espaces frontaliers africains. Pensée beaucoup plus en logique de complémentarité, ce binôme permettrait d'assurer une sécurité citoyenne de proximité redonnant espoir et confiance aux populations dans un retour inclusif et protecteur des structures administratives et de sécurité publiques. Parallèlement, il offrirait une option de développement économique intégrative des populations localement et régionalement. Sa finalité est double : garantir une paix sociale durable par l'amélioration des conditions de vie des populations, et ôter ainsi le terreau idéologique et socioéconomique dont se nourrissent le terrorisme et les réseaux mafieux. C'est une entreprise de longue haleine dans le chemin de la reconstruction sociale, politique et économique du continent. Dans cette dynamique, le concours de la communauté internationale financièrement et techniquement est capital pour la mise en place des réseaux de mobilité intra et interétatiques, en vue de faire de ces périphéries des zones de circulation et d'échanges prospères et créatrices de richesses.

Liste Bibliographique

➤ Books

1. Abakar Tollimi. (2010), La résolution des conflits frontaliers en Afrique, Ed. L'Harmattan.
2. Alhousseini Mouloul. (2017), L'intégration économique et juridique en Afrique, Ed. L'Harmattan.
3. Bernard Lugan. (2023), *Les guerres du Sahel des origines à nos jours*, Ed. du Rocher.
4. Firmin Krékré, (2024), Essai sur les nouveaux défis de la sécurité en Afrique, Ed. L'Harmattan.
5. Etanislav Ngodi. (2010), L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances : De la conférence de Berlin à la Crise de la région des Grands Lacs, Ed. L'Harmattan.
6. Fodouop Kengne et Bidi Jean Tape, dir. (2010), L'armature du développement en Afrique. industries, transports et communication, Ed. Karthala.
7. François Thual. (1995), Les conflits identitaires, Paris, Ed. Ellipses.
8. Gabriel Wackermann. (2003), Les frontières dans un monde en mouvement, Paris, Ed. Ellipses.
9. Makhtar Diouf. (2021), Économie politique de l'intégration économique: Espace Afrique, Ed. L'Harmattan.
10. Michel Foucher. (2012), L'obsession des frontières, Paris, Edition Perrin.
11. Michel Foucher. (2014), Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe, Paris, Ed. CNRS.

12. Papa Samba Ndiaye. (2014), Les organisations internationales africaines et le maintien de la paix : l'exemple de la CEDEAO - Libéria, Sierra Leone, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Ed. L'Harmattan.
13. Peer De Jong. (2018), G5 Sahel, une initiative régionale pour une nouvelle architecture de paix , Ed. L'Harmattan.
14. Peer De Jong. (2020), Sécurité et développement dans le Sahel. Du concept à la réalité, Ed. L'Harmattan.
15. William Zartman. (1995), Collapsed States. The Desintegration and Restauration of Legitimate Authority, Lynne Rienner Publishers, Boulder.

➤ **Articles :**

1. Abdelhak Bassou. (2017), Le Sahel face aux tendances Al Qaeda et Daech : Quel dénouement possible ? Policy Center for the New South (PCNS), Policy Brief, janvier.
2. Alain Antil. (2022), Afrique, zone de conflits, in Questions internationales 5/n°115.
3. Alaoui M'hammdi Nezha & Larabi Jaïdi. (2025), CEDEAO-Alliance du Sahel : Vers une nouvelle reconfiguration géopolitique de l'Afrique de l'Ouest ? P. P 35/septembre.
4. [Ambroise Tournyol du Clos](#). (2021), Les conditions géopolitiques du terrorisme dans la zone des trois frontières, in conflits, 29 juillet.
5. Centre d'études stratégiques de l'Afrique. (2025), Les conflits qui s'entrechoquent en Afrique aggravent la crise des déplacements forcés , 25 novembre.
6. Jakkie Cilliers. (2025), Pourquoi le niveau de violence en Afrique a-t-il augmenté en 2024 ? institut d'études de sécurité (ISS) du 9 janvier.
7. Jean-Bernard Véron. (2011), La Somalie : cas d'école des Etats dits ' faillis', in Politique étrangère, n°1 printemps, p. 45-57.
8. Marc-Antoine Pérouse de Montclos. (2012), Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? in Questions de recherche N°40, juin CERI.
9. Michel Foucher. (2016), Le réveil des frontières. Des lignes en mouvement, in Questions internationales, Paris, La Documentation française, mai-août.
10. Michael Shurkin. (2022), Renforcer la stratégie sahélienne de contre-insurrection, Centre d'Etudes Stratégiques en Afrique, bulletin de sécurité africaine n° 41, 8 août.
11. Michèle Béland.(2005), L'aide internationale en Afrique : pour ou contre? IN perspective Monde du 6 novembre.
12. International Crisis Group. (2021), Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel, Rapport n°299, 1^{er} février.11.
13. Susan Mwongeli. (2025), Conférence de Berlin : Comment le découpage colonial a créé le chaos en Afrique, in TRT Afrika, 21 mai.
14. Thierry Vircoulon. (2021), Conflits : derrière l'échec des interventions internationales, la crise du multilatéralisme onusien, IFRI, le 08-1.
15. Wendy Williams. (2020), Frontières en évolution : La crise des déplacements de population en Afrique et ses conséquences sur la sécurité, Centre d'Etudes Stratégiques en Afrique, Rapport d'analyse n° 8, 13 janvier.